

Conseil communal

Décisions du conseil du 19 mai 2022

Administration communale

Le conseil adjuge des mandats d'ingénieur et d'expert, pour la transformation extérieure du bâtiment administratif, aux bureaux Charpente Concept SA et Bisa SA.

Le conseil adjuge le mandat d'architecture, pour la transformation intérieure du bâtiment administratif, au bureau fday architecture Sàrl.

Installations sportives

Le conseil adjuge des travaux d'aménagement paysager du tennis des Masses, à l'entreprise Terrettaz SA.

Trafic

Le conseil décide d'installer des ralentisseurs provisoires et démontables sur la route de Champclou, durant la période estivale.

Le conseil adjuge l'évacuation de la souche située sur la place des Emigrés, au triage forestier du cône de Thyon.

Promotion des énergies renouvelables

Le conseil accepte 3 demandes de subventions pour les énergies renouvelables, présentées par des citoyens.

Aide au logement

Le conseil accepte les demandes d'aide au logement présentées par 6 familles.

Autorisations de construire

Le conseil délivre 6 autorisations de construire.